

RENSEIGNEMENTS EN VUE DU BAPTÊME

Ne rien inscrire dans ce cadre

Lieu de la célébration : _____
Date : _____ Heure : _____ Célébrant : _____

Prénoms _____

NOM de l'enfant : _____

né(e) le _____ à _____

fils / fille de _____

et de _____

mariés civilement le _____ à _____

mariés religieusement le _____ à l'église _____

de _____ diocèse _____

domiciliés présentement à _____

rue _____ n° _____

téléphone _____ paroisse de _____

email _____ @ _____

PARRAIN

Prénoms _____

NOM _____ âge _____ ans

baptisé

confirmé

ayant fait sa première communion

MARRAINE

Prénoms _____

NOM _____ âge _____ ans

baptisée

confirmée

ayant fait sa première communion

NOUS DEMANDONS LE SACREMENT DE BAPTÊME POUR NOTRE ENFANT

Le baptême est un acte sérieux, nous le savons. Il marque profondément l'enfant car, en lui donnant Sa vie, Dieu s'engage avec lui et Dieu est fidèle.

Nous faisons cette demande :

- Parce que nous croyons en Jésus et au message de l'Évangile. Nous voudrions le faire découvrir à notre enfant.
- Parce que nous croyons pouvoir témoigner par notre vie que Dieu est avec nous et qu'il nous aime.
- Parce que nous voudrions essayer de lui apprendre à prier Dieu avec ses mots d'enfant.
- Parce que nous voudrions que notre enfant fasse partie de la communauté chrétienne.

Nous savons que nous aurons un rôle essentiel dans l'éducation de la foi de notre enfant.

Mais nous pensons qu'il aura un jour besoin de s'éveiller à la foi de l'Église en participant à la catéchèse avec d'autres enfants.

Nous prenons aujourd'hui l'engagement d'accompagner notre enfant dans l'éveil de sa foi.

À

le

Signature du père

Signature de la mère

Si un seul des deux parents croit pouvoir prendre cet engagement, l'autre signe ce qui suit :

J'ai pris connaissance de l'engagement de mon conjoint. Je suis d'accord pour le respecter entièrement.

À

le

Signature

Autre enfants

Prénom

né(e) le

baptisé

catéchisé

baptisé

catéchisé

baptisé

catéchisé

LE PARRAIN ET LA MARRAINE

Le choix du parrain et de la marraine ne doit pas être fait seulement selon les convenances et les intérêts, mais en tenant compte de la foi du parrain, de la marraine et de leur vie chrétienne.

Un non-baptisé ne peut pas être parrain ou marraine.

Le parrain et la marraine doivent avoir seize ans accomplis, être **baptisés** dans l'Église Catholique, avoir fait leur **première communion** et avoir reçu le sacrement de **Confirmation**.